

CONTRIBUTION FINANCIERE

Notre établissement hors contrat ne bénéficie d'aucune subvention. **C'est le prix de la liberté.**

La contribution demandée aux familles est la plus réduite possible pour que l'accès à l'éducation libre soit accessible au plus grand nombre et les réductions accordées pour des inscriptions multiples sont particulièrement importantes. **C'est le prix de la solidarité.**

Nous avons considérablement investi pour construire et développer l'école et le collège ce qui entraîne des remboursements d'emprunts élevés. **C'est le prix de la pérennité.**

La contribution demandée aux familles représente environ 2/3 du coût réel (amortissement des emprunts inclus). Seule la générosité de donateurs permet de combler ce déficit.

Pour l'année scolaire 2024 – 2025 cette contribution est fixée à :

- **Collège : 320 euros** par mois sur 10 mois **École: 235 euros** par mois sur 10 mois
- Les frais de dossier de la pré-inscription sont de 50 euros et restent acquis

Réduction pour scolarités multiples

	Taux	École primaire	Collège
2 ^e scolarité	20 %	188 €	256 €
3 ^e scolarité	30 %	165 €	224 €
4 ^e scolarité	50 %	118 €	160 €
5 ^e scolarité	75 %	59 €	80 €

Les scolarités sont comptées dans **l'ordre descendant des classes** (de la 3^e à Grande Section). Les chiffres sont arrondis à l'unité supérieure.

Aucun enfant ne doit être empêché de rejoindre l'école ou le collège pour des raisons financières. Les cas particuliers devront être soumis à la direction.

Bourses scolaires

Notre établissement est éligible aux bourses telles que celles attribuées par exemple par l'Association Education-Solidarité, ou par un autre organisme dûment agréé à ce titre. Pour toute autre aide il est impératif d'avoir au préalable l'accord de la direction.